

[Chômage] Vie Féminine réagit à la suppression de « l'exemption pour raisons sociales et familiales »

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les chercheurs/ses d'emploi ne peuvent plus avoir droit à une « exemption pour des raisons sociales et familiales ». Cette dispense leur permettait de se rendre indisponible à la recherche d'emploi le temps de s'occuper d'un proche gravement malade (conjoint, parent ou enfant), tout en continuant à percevoir des allocations de chômage, bien que réduites.

Une mesure discriminatoire qui impactera de nombreuses chômeuses, les femmes étant majoritaires dans la prise en charge du soin aux autres.

- [Réactions d'Hafida Bachir, présidente de Vie Féminine, et de La Ligue des Familles sur RTL-TVi -> 31'18](#)
- Article [Les chômeurs n'ont plus droit à des « congés » pour s'occuper de proches malades : deux associations dénoncent une discrimination](#)
- [Interview de Soizic Dubot, coordinatrice nationale de Vie Féminine en charge des questions d'emploi sur la RTBF](#)
-> 13'36